Fiche Identité des programmes ETP publiable sur <u>www.mon-etp.fr-</u>

INTITULE DU PROGRAMME	« Education thérapeutique de la personne lésée médullaire »
STRUCTURE TITULAIRE	Centre Mutualiste Neurologique PROPARA
DE L'AUTORISATION	Parc EUROMEDECINE
	263 rue du Caducée
	34090 Montpellier
NOM du coordonnateur	Mme Séverine LIAUTAUD
+ Tel et mail	<u>Tel</u> : 04.67.04.68.13
	Mail: Coordination.etp@propara.fr
OBJECTIFS DU PROGRAMME	Objectif général du programme : « Améliorer la capacité du patient à faire avec une situation de handicap et à développer un projet de vie » Objectifs spécifiques : - Développer des savoirs et savoirs faire grâce à l'acquisition de connaissances sur la lésion neurologique et ses conséquences et à l'apprentissage de la gestion des dysfonctionnements secondaires liés à la lésion médullaire - Développer des savoirs être notamment en étant capable d'échanger avec d'autres patients sur ses problèmes de santé et de discuter des objectifs des soins avec les soignants
DESCRIPTIF	Quelles sont les conditions de participation? Le programme cible les personnes hospitalisées dans l'établissement en phase initiale de leur prise en charge. Il n'y a pas d'autre condition d'inclusion au programme Comment se déroule le programme? Le programme s'articule autour d'ateliers collectifs hebdomadaires multi thématiques de 1h30 à 2heures. Un groupe de 6 à 10 patients est constitué qui suivra une session du programme sur 10 à 12 semaines suivant le nombre d'ateliers choisis. - L'entretien de diagnostic éducatif: L'objectif est pour le patient d'exprimer ses émotions, ses valeurs, ses attentes et de faire connaitre ses besoins éducatifs. Ce bilan éducatif est réalisé en séance individuelle (1 heure à 1h30) avec le coordonnateur du programme ou l'IDE référente en ETP

Les séances (ateliers, modules), d'éducation thérapeutique:
 24 ateliers collectifs sont actuellement disponibles dans le programme.

Ils ont pour objectif de développer les **compétences d'adaptations** et **d'auto-soins** des personnes hospitalisées dans l'établissement pour prise en charge initiale des conséquences d'une lésion médullaire.

Ils sont tous co-animés par un référent formé à l'ETP et l'animateur « expert » du thème proposé et durent en moyenne 1h30 à 2heures.

Les ateliers existants sont :

- Autodétermination
- Débriefing
- Moelle épinière
- Récupération
- Douleur
- Peau / escarres
- Sexualité
- Trouble du transit
- Problèmes urinaires
- Infection et germes
- Chirurgie des membres supérieurs
- Autonomie et dépendance

- Recherche
- Sport et handicap
- Gestion du stress
- « Le regard des autres »
- « A quoi je vais servir ?»
- Logement
- Retour à domicile
- Droits sociaux
- Concours de menu
- Santé et alimentation
- Plaisir de la vie
- Information et internet

-l'entretien de synthèse ou de fin de programme

Un **bilan de sortie de programme** est réalisé par le coordonnateur ou l'IDE référente avec le patient, il retrace les différentes étapes de l'hospitalisation et fait une synthèse **des acquis** et des **nouveaux besoins exprimés**.

Au décours de cet entretien et en fonction des besoins et projets du patient un calendrier de suivi téléphonique et établi avec celuici.

Ce bilan est réalisé en séance individuelle (1 heure à 1h30). Il est réalisé une moyenne de **50 ateliers par an** décomposés en session **de 10 à 12 semaines à raison d'un atelier par semaine. 6 à 10 patients** sont présents sur chaque atelier.

Ces ateliers se déroulent les mercredis et vendredis après-midi et durent de 1h30 à 2 heures.